

Dispositions communes aux audioprothésistes et à diverses autres professions paramédicales

Arrêté du 23 décembre 1987 relatif à l'admission dans les écoles préparant aux diplômes d'Etat d'ergothérapeute, de laborantin d'analyses médicales, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de masseur-kinésithérapeute, de pédicure-podologue et de psychomotricien

NOR ASEP8701380A

J.O. du 27/12/1987 Pages : 15260/15263

(Abrogation de l'arrêté du 3 décembre 1985 relatif à l'admission dans les écoles préparant aux diplômes d'Etat d'ergothérapeute d'infirmier, de laborantin d'analyses médicales, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de masseur-kinésithérapeute et de pédicure-podologue et de l'arrêté du 13 décembre 1985 remplaçant l'arrêté du 9 mars 1985 relatif aux conditions d'organisation du concours d'entrée en première année d'études préparant au diplôme d'Etat de psychomotricien)

Arrêté du 19 janvier 1988 relatif aux conditions de fonctionnement des écoles paramédicales

NOR ASEP8800103A

J.O. du 28/01/1988 Pages : 1373/1375

Annexes : Bulletin officiel du ministère chargé de la santé n° 88/6 p. 39-49

(Abrogation de toutes dispositions contraires au présent arrêté)

Arrêté du 22 février 1988 complétant l'arrêté du 23 décembre 1987 relatif aux conditions d'admission dans les écoles préparant au diplôme d'Etat d'ergothérapeute, de laborantin d'analyses médicales, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de masseur-kinésithérapeute, de pédicure-podologue et de psychomotricien

NOR STFQ8800333A

J.O. du 16/03/1988 Pages : 3502/3503

(Modification de l'annexe I)

Arrêté du 22 août 1988 relatif au montant des droits annuels d'inscription exigés des candidats aux diplômes d'Etat d'ergothérapeute, de laborantin d'analyses médicales, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de masseur-kinésithérapeute et de pédicure-podologue inscrits dans les écoles publiques hospitalières

NOR SPSP8801314A

J.O. du 03/09/1988 Page : 11266

(A compter de l'année scolaire 1998-1999, ce montant est égal au montant du droit annuel de scolarité dans les universités)

Circulaire DGS/OC 1079 du 23 juillet 1990 relative à la détermination des quotas d'élèves à admettre dans les écoles paramédicales

Bulletin officiel du ministère chargé de la santé n° 90/38 p. 91-96

Arrêté du 31 janvier 1991 relatif aux dispenses accordées à certains candidats en vue de la préparation au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute

NOR:SANP9100274A

J.O. du 28/02/1991 Pages : 2916/2918

(Art. 23 : Abrogation de l'art. 19 de l'arrêté du 23 décembre 1987 relatif aux conditions d'admission dans les écoles préparant au diplôme d'Etat d'ergothérapeute, de laborantin d'analyses médicales, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de masseur-kinésithérapeute, de pédicure-podologue et de psychomotricien)

Arrêté du 30 mars 1992 modifiant l'arrêté du 19 janvier 1988 relatif aux conditions de fonctionnement des écoles paramédicales

NOR:SANP9200852A

J.O. du 03/04/1992 Page : 4966

(Modification des annexes I et II)

Arrêté du 6 mai 1992 modifiant l'arrêté du 19 janvier 1988 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des écoles paramédicales

NOR:SANP9201068A

J.O. du 16/05/1992 Pages : 6648/6649

(Modification des annexes I et II)

Décret n° 92-741 du 29 juillet 1992 relatif à l'exercice en commun des professions paramédicales sous forme de société d'exercice libéral

NOR:SANP9201419D

J.O. du 31/07/1992 Page : 10323

(Art. 16 : Applicabilité en outre-mer du présent décret dont les autres dispositions ont été abrogées et codifiées aux art. R. 4381-21 à R. 4381-35 du code de la santé publique)

Décret n° 92-833 du 24 août 1992 relatif à la publicité des sociétés en participation d'infirmiers, de masseurs-kinésithérapeutes, d'orthophonistes, d'orthoptistes, de pédicures-podologues et de diététiciens

NOR:SANP9201803D

J.O. du 28/08/1992 Page : 11733

(Art. 3 : Applicabilité en outre-mer du présent décret dont les autres dispositions ont été abrogées et codifiées aux art. D. 4381-36 et D. 4381-37 du code de la santé publique)

Arrêté du 30 novembre 1992 modifiant l'arrêté du 19 janvier 1988 relatif aux conditions de fonctionnement des écoles paramédicales

NOR:SANP9203098A

J.O. du 08/12/1992 Page : 16769

(Modification de l'annexe I)

Arrêté du 21 décembre 1992 modifiant l'arrêté du 23 décembre 1987 relatif à l'admission dans les écoles préparant aux diplômes d'Etat d'ergothérapeute, de laborantin d'analyses médicales, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de masseur-kinésithérapeute, de pédicure-podologue et de psychomotricien

NOR:SANP9203314A

J.O. du 05/01/1993 Page : 297

(Modification de l'art. 9)

Circulaire n° 34 DGS/PS 3/SESI/ST 5 du 7 avril 1995 relative à l'enregistrement des diplômes, certificats, autorisations ou attestations des manipulateurs d'électroradiologie médicale, des psychomotriciens, des ergothérapeutes, des opticiens-lunetiers et des audioprothésistes sur une liste dressée par les préfets de département

Bulletin officiel du ministère chargé de la santé n° 95/25 p. 101-105

Circulaire n° 72 du 4 août 1995 complétant la circulaire n° 34 DGS PS 3/SESI/ ST 5 du 7 avril 1995

Bulletin officiel du ministère chargé de la santé n° 95/36 p. 53-62

(Enregistrement des diplômes)

Arrêté du 11 août 1995 modifiant l'arrêté du 23 décembre 1987 modifié relatif à l'admission dans les écoles et instituts préparant aux diplômes d'Etat d'ergothérapeute, de laborantin d'analyses médicales, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de masseur-kinésithérapeute, de pédicure-podologue et de psychomotricien

NOR:SANP9502468A

J.O. du 24/08/1995 Pages : 12600/12601
(Remplacement de l'annexe I et modification de l'art. 17)

Décret n° 95-926 du 18 août 1995 portant création d'un diplôme de cadre de santé
NOR:SANP9502093D
J.O. DU 20/08/1995 Pages : 12468/12469

Arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé
NOR:SANP9502094A
J.O. du 20/08/1995 Pages : 12469/12475
(Application de l'art. 3 du décret n° 95-926 du 18 août 1995)

Arrêté du 27 octobre 1995 modifiant l'arrêté du 11 août 1995 relatif à l'admission dans les écoles et instituts préparant aux diplômes d'Etat d'ergothérapeute, de laborantin d'analyses médicales, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de masseur-kinésithérapeute, de pédicure-podologue et de psychomotricien
NOR:SANP9503246A
J.O. du 11/11/1995 Page : 16609
(Modification de l'annexe I)

Arrêté du 18 juillet 1996 modifiant l'arrêté du 23 décembre 1987 modifié relatif à l'admission dans les écoles et instituts préparant aux diplômes d'Etat d'ergothérapeute, de laborantin d'analyses médicales, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de masseur-kinésithérapeute, de pédicure-podologue et de psychomotricien
NOR:TASP9622759A
J.O. du 02/08/1996 Page : 11721
(Modification de l'annexe I)

Arrêté du 27 mai 1997 modifiant l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé
NOR:TASP9721887A
J.O. du 31/05/1997 Page : 8476
(Modification des art. 4, 6, 7 et 8; remplacement de l'art. 5 et insertion des art. 8 bis et 8 ter)

Décret n° 97-1186 du 24 décembre 1997 pris pour l'application au ministère de l'emploi et de la solidarité du 2° de l'article 2 du décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles
NOR:MESX9702474D
J.O. du 27/12/1997 Pagination spéciale DAI 46015
(Art. 13 : Modification de l'art. 1er du décret n° 95-926 du 18 août 1995)

Arrêté du 27 mai 1998 relatif à la mise en place d'un nouveau traitement automatisé de gestion des listes départementales des professions réglementées par le code de la santé publique, de la famille et de l'aide sociale
NOR:MESG9821916A
J.O. du 17/07/1998 Pages : 10977/10978
(Traitement dénommé "ADELI 2" - Abrogation de l'arrêté du 22 juillet 1982 relatif à la mise en place d'un système automatisé de gestion des listes départementales des professions médicales et d'auxiliaires médicaux)

Arrêté du 8 juillet 1998 modifiant l'arrêté du 19 janvier 1988 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des écoles paramédicales
NOR:MESP9822269A
J.O. du 12/07/1998 Page : 10781
(Modification de l'art. 3 et remplacement de l'art. 17)

Circulaire DGS/PS3 n° 99-179 du 19 mars 1999 relative à l'homologation de diplômes délivrés pour l'exercice de professions paramédicales

Bulletin officiel du ministère chargé de la santé n° 99/17 p. 83-85

Arrêté du 30 mars 1999 modifiant l'arrêté du 23 décembre 1987 modifié relatif à l'admission dans les instituts de formation préparant aux diplômes d'Etat d'ergothérapeute, de technicien en analyses biomédicales, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de masseur-kinésithérapeute, de pédicure-podologue et de psychomotricien

NOR:MESP9921096A

J.O. du 23/04/1999 Pages : 6039/6040

(Modification de l'art. 11)

Arrêté du 16 août 1999 modifiant l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé

NOR:MESP9922518A

J.O. du 27/08/1999 Page : 12773

(Modification des art. 4, 6, 7, 8 et 12)

Circulaire DGS/PS 3 n° 99-508 du 25 août 1999 relative au diplôme de cadre de santé

Bulletin officiel du ministère chargé de la santé n° 99/37 p. 57-61

(Application de l'arrêté du 16 août 1999 modifiant l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé - Abrogation de la circulaire DGS/PS 3 n° 97-381 du 27 mai 1997 relative au diplôme de cadre de santé)

Circulaire DGS n° 99-559 du 4 octobre 1999 relative aux programmes de physique-chimie et de biologie des concours d'accès en formation d'ergothérapeute, de technicien de laboratoire, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de masseur-kinésithérapeute, de pédicure-podologue, de psychomotricien et de sage-femme

Bulletin officiel du ministère chargé de la santé n° 99/42 p. 81-87

Arrêté du 31 janvier 2000 modifiant de précédents arrêtés relatifs aux formations et examens paramédicaux relevant de la compétence du secrétariat d'Etat à la santé et à l'action sociale

NOR:MESP0020413A

J.O. du 09/02/2000 Pages : 2037/2038

(Présidence du jury de certains examens paramédicaux confiée, soit au directeur régional des affaires sanitaires et sociales, soit au directeur départemental des affaires sanitaires et sociales - Abrogation des dispositions contraires des arrêtés du 23 décembre 1987, du 19 janvier 1988 et du 18 août 1995)

Arrêté du 9 mars 2000 fixant la composition des commissions du Conseil supérieur des professions paramédicales

NOR:MESP0020796A

J.O. du 02/04/2000 Pages : 5098/5102

(Application de l'art. 1er du décret n° 73-901 du 14 septembre 1973 créant un Conseil supérieur des professions paramédicales, abrogé et codifié à l'art. D. 4381-2 du code de la santé publique - Abrogation de l'arrêté du 10 mai 1995 fixant la composition des commissions du Conseil supérieur des professions paramédicales)

Circulaire DGS/PS 3 n° 2000-371 du 5 juillet 2000 relative à l'assurance responsabilité civile et à la couverture des risques professionnels des personnes accomplissant un stage lié à l'exercice d'une profession paramédicale

Bulletin officiel du ministère chargé de la santé n° 2000/29 p. 147-151

(Abrogation de la circulaire n° 373 du 28 août 1981 relative à l'assurance des élèves infirmiers ou d'autres formations paramédicales et de la circulaire DGS n° 1266/OC du 24 juillet 1985 relatif à la couverture sociale du risque accident du travail en faveur des élèves des écoles paramédicales)

Décision du 6 juillet 2000 de la caisse autonome de retraite et de prévoyance des infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, orthophonistes (Carpinko), relatif à la gestion des horaires du personnel

Bulletin officiel du ministère chargé de la santé n° 2001/25 p. 657-658

(Traitement dénommé " Wintime-MMB Gelba-Gestion des horaires ")

Décret n° 2001-532 du 20 juin 2001 relatif au régime des décisions implicites prises par les autorités administratives relevant du ministère de l'emploi et de la solidarité et portant application des articles 21 et 22 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

NOR:MESG0121235D

J.O. du 22/06/2001 Page : 9894

(Art. 33 : Modification de l'art. 1er du décret n° 95-926 du 18 août 1995)

LOI n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé

NOR:MESX0100092L

J.O. du 05/03/2002 Pages : 4140/4141

(Art. 73 : Détermination des conditions d'éligibilité aux premières élections du Conseil des professions d'infirmier, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, orthophoniste et orthoptiste et fixation des dates d'entrée en vigueur des art. du code de la santé publique relatifs à ce même conseil)

Arrêté du 14 août 2002 modifiant l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé

NOR:SANP0222757A

J.O. du 28/08/2002 Pages : 14288/14289

(Modification des art. 1er, 2, 5, 6, 8, 10 et 13)

Arrêté du 14 novembre 2002 modifiant l'arrêté du 27 mai 1998 relatif à la mise en place d'un nouveau traitement automatisé de gestion des listes départementales des professions réglementées par le code de la santé publique, de la famille et de l'aide sociale

NOR:SANH0223697A

J.O. du 29/11/2002 Page : 19654

(Modification du titre et des art. 1er, 2 et 3)

Arrêté du 15 novembre 2002 modifiant l'arrêté du 23 décembre 1987 relatif à l'admission dans les écoles et instituts préparant au diplôme d'Etat d'ergothérapeute, de technicien en analyses biomédicales, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de masseur-kinésithérapeute, de pédicure-podologue et de psychomotricien

NOR:SANP0223773A

J.O. du 30/11/2002 Pages : 19719/19720

(Remplacement de l'art. 7)

Circulaire DGS/SD 2 C n° 2002-564 du 20 novembre 2002 relative aux programmes de physique-chimie et de biologie des concours d'accès en formation d'ergothérapeute, de technicien en analyses biomédicales, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de masseur-kinésithérapeute, de pédicure-podologue et de psychomotricien

Bulletin officiel du ministère chargé de la santé n° 2002/47 p. 53-55

(Abrogation de la circulaire DGS/PS3/PS2 n° 99-21 du 15 janvier 1999 relative aux programmes de physique-chimie et de biologie des concours d'accès en formation d'ergothérapeute, de technicien de laboratoire, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de masseur-kinésithérapeute, de pédicure-podologue, de psychomotricien et de sage-femme)

Arrêté du 31 janvier 2003 modifiant l'arrêté du 23 décembre 1987 relatif à l'admission dans les écoles et instituts préparant au diplôme d'Etat d'ergothérapeute, de technicien en analyses biomédicales, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de masseur-kinésithérapeute, de pédicure-podologue et de psychomotricien

NOR:SANP0320316A

J.O. du 12/02/2003 Pages : 2590/2591

(Modification de l'art. 7)

Circulaire DGS/SD2C n° 2003-259 du 28 mai 2003 relative à la carte d'étudiant en instituts paramédicaux

Bulletin officiel du ministère chargé de la santé n° 2003/23 p. 87-89

Circulaire DHOS/P 2 n° 2004-62 du 16 février 2004 relative aux tarifs de restauration applicables aux étudiants poursuivant une formation aboutissant à un diplôme paramédical

Bulletin officiel du ministère chargé de la santé n° 2004/11 p. 169-170

Circulaire DHS/M1/P2 n° 2004-291 du 25 juin 2004 relative à la reconnaissance des diplômes permettant d'exercer une profession médicale et paramédicale consécutivement à l'élargissement de l'Union européenne

Bulletin officiel du ministère chargé de la santé n° 2004/29 p. 147-152

LOI n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique

NOR:SANX0300055L

J.O. du 11/08/2004 texte n°4 (page 14313)

(Art. 131 : Mise en place d'expérimentations relatives aux transferts de compétences entre professions médicales et d'autres professions de santé)

LOI n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales

NOR:INTX0300078L

J.O. du 17/08/2004 texte n°1 (page 14570)

(Art. 73 (XI) : Transfert à la région des droits et obligations relatifs au fonctionnement et à l'équipement des écoles de formation et instituts privés)

Décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004 relatif aux parties IV et V (dispositions réglementaires) du code de la santé publique et modifiant certaines dispositions de ce code

NOR:SANP0422530D

J.O. du 08/08/2004 texte n°5 (pages 14150/14151)

(- Art. 5 (A, 19°) : Abrogation, et codification aux art. D. 4381-1 à D. 4381-6 du code de la santé publique, du décret n° 73-901 du 14 septembre 1973 créant un Conseil supérieur des professions paramédicales

- art. 5 (A, 53°) : Abrogation [à l'exception de l'art. 16], et codification aux art. R. 4381-21 à R. 4381-35 du code de la santé publique, du décret n° 92-741 du 29 juillet 1992 relatif à l'exercice en commun des professions paramédicales sous forme de société d'exercice libéral

- art. 5 (A, 56°) : Abrogation [à l'exception de l'art. 3], et codification aux art. D. 4381-36 et D. 4381-37 du code de la santé publique, du décret n° 92-833 du 24 août 1992 relatif à la publicité des sociétés en participation d'infirmiers, de masseurs-kinésithérapeutes, d'orthophonistes, d'orthoptistes, de pédicures-podologues et de diététiciens)

Arrêté du 13 décembre 2004 relatif à la coopération entre professionnels de santé

NOR:SANH0424219A

J.O. du 13/01/2005 texte n°20 (pages 557/560)

(Application de l'art. 131 de la loi n° 2004-806 du 9 août 2004)

Circulaire DHOS/P 2 n° 2005-225 du 12 mai 2005 relative aux conditions d'exercice des professions de santé et aux sanctions pénales applicables pour l'exercice illégal et l'usurpation de titre

Bulletin officiel du ministère chargé de la santé n° 2005/6 p. 19-20

Arrêté du 2 février 2006 modifiant l'arrêté du 27 mai 1998 relatif à la mise en place d'un nouveau traitement informatisé de gestion des listes départementales des personnes autorisées à faire usage du titre de psychologue et des professions réglementées par le code de la santé publique, de la famille et de l'aide sociale

NOR:SANI0620162A

J.O. du 11/02/2006 texte n°27

(Modification du titre et des art. 1er, 3, 4, 5, 6 et 8)